

Conditions de participation aux concours

1. Conditions générales

En prenant part au concours, les participants acceptent explicitement les conditions générales de participation. Le concours est ouvert à toutes les personnes domiciliées en Suisse. Seule une participation au concours par personne est admise. La participation au concours est gratuite ; elle est libre de tout achat et de toute souscription. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Tout recours juridique est exclu. En prenant part au concours, les participants acceptent que les dessins soient publiés sur bcbe.ch ou sur tout autre canal de communication de la BCBE s'ils gagnent le concours. Les prix du concours ne peuvent être ni échangés ni versés en espèces.

2. Responsabilité

La BCBE se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions de participation sans avoir à en indiquer la raison. Les modifications ne sont pas communiquées par courriel aux participants. La BCBE décline toute responsabilité en cas de publication d'informations erronées. Aussi n'assume-t-elle aucune responsabilité si les coordonnées fournies par les participants dans les formulaires ou leurs courriels ne répondent pas aux exigences et ne sont donc pas reconnues par le système. Si des raisons d'ordre technique ou juridique entravent le bon déroulement du concours, la BCBE est habilitée à mettre un terme en tout temps à ce dernier et sans avoir à en indiquer la raison.

3. Exclusion

La BCBE se réserve le droit de disqualifier des participants et de les exclure du concours sans avoir à en donner la raison. Tel est notamment le cas si des participants essaient de manipuler leur participation ou d'enfreindre de quelque manière que ce soit les conditions de participation.

4. Protection des données

Les données personnelles recueillies dans le cadre du concours ne sont ni transmises à des tiers, ni cédées à ces derniers pour une utilisation ultérieure. En prenant part au concours, les participants consentent expressément à ce que leurs données soient enregistrées et puissent être utilisées par la BCBE à des fins statistiques et publicitaires. La BCBE s'engage à traiter les données recueillies dans le cadre de l'organisation du concours avec la diligence requise et en conformité avec les dispositions légales de protection des données. La BCBE exclut du reste toute responsabilité dans le cadre du concours et de la gestion des données, dans les limites autorisées par la loi.

5. For juridique et droit applicable

Le for juridique est Berne. Tous les différends relatifs à ce concours sont régis exclusivement par le droit suisse, sous réserve d'éventuelles règles de conflit de lois.

Berne, le 9 juin 2022